

Conditions générales de vente de prestations de services à des particuliers et professionnels dans le cadre d'une action de formation

Préambule

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les prestations de service conclues lors de l'inscription à une Action de formation.

Société : *Emilie Pohl E.I*

Située à : *25 boulevard du Président Wilson 67000 STRASBOURG*

Adresse URL du site : <https://emiliepohl-psychologue.fr>

Adresse mail : formation@emiliepohl-psychologue.fr

Téléphone : *06 28 34 44 25*

La·le client·e déclare avoir pris connaissance et avoir accepté les conditions générales de vente antérieurement à la signature du contrat/de la convention. **La signature vaut donc acceptation des conditions générales de vente.**

Article 1 – Contenu et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à la prestation de service suivante : Action de formation. La vente est réputée conclue une fois le contrat signé en bonne et due forme (c'est-à-dire avec les pièces complémentaires jointes).

Article 2 – Informations précontractuelles

Préalablement à la préinscription, ces conditions générales de vente sont communiquées au client qui reconnaît les avoir lues et acceptées.

Sont transmises au client, de manière claire et compréhensible, les informations suivantes :

- Les caractéristiques essentielles du service,
- Le prix de la session,
- La date auquel le prestataire s'engage à exécuter le service sauf cas de force majeure,
- Les informations relatives à l'identité du prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques et à ses activités.

Le prestataire de services doit également mettre à sa disposition, les informations suivantes (cf. mentions légales) :

- Statut et forme juridique, coordonnées permettant d'entrer en contact rapidement et de communiquer directement avec lui,
- Pour le prestataire membre d'une profession réglementée : son titre professionnel, l'état membre de l'UE dans lequel il a été octroyé ainsi que le nom de l'organisme auprès duquel il est inscrit,
- Le numéro d'inscription au répertoire national d'identification des professionnels de santé (numéro ADELI),
- L'éventuelle assurance de responsabilité professionnelle souscrite par lui, les coordonnées de l'assureur.

Article 3 – Prix

Les prix sont fermes et définitifs. Ils sont exprimés en monnaie légale et stipulés toutes taxes comprises. Ils sont stipulés sur le contrat/la convention et le site internet concerné.

Article 4 – Modalités de paiements et pénalités de retard

Le paiement est effectué par la·le client·e de la manière suivante :

- *Un acompte à hauteur de 30% à la signature du contrat ou de la convention,*
- *Le solde c'est-à-dire les 70% restants au plus tard 7 jours ouvrés avant la date de la session de formation.*

Le paiement se fait par virement bancaire uniquement :

Crédit Agricole Puttelange Aux Lacs

IBAN FR76 1610 6006 0196 0155 7992 412

BIC AGRIFRPP861

Tout retard de paiement entrainera une pénalité de 10% de la somme totale due soit 10 euros en sus du prix total de la formation.

Tout autre moyen non stipulé sera refusé. Une facture sera remise au client une fois le règlement total de la prestation.

Article 5 – Délai de rétraction

Dans un délai de 10 jours à compter de la signature de ce contrat, la·le client·e peut se rétracter par lettre recommandée avec avis de réception.

Le prestataire s'engage à annuler la prestation au plus tard 10 jours ouvrés avant la session par e-mail grâce à l'adresse formation@emiliepohl-psychologue.fr s'il estime que le nombre de participant ne permet pas de maintenir la session.

Article 6 – Langue du contrat

Les présentes conditions générales de vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français fera foi en cas de litige.

Article 7 – Médiation et règlement des litiges

La·le client·e est invité à prendre contact avec le prestataire en cas de litige afin de trouver une solution à l'amiable, démarche à privilégier.

Article 8 – Juridiction compétente

Tout litige n'ayant pu trouver de solution à l'amiable sera soumis au tribunal compétent du lieu géographique d'exercice du professionnel, dans les conditions de droit commun.

Article 9 – Protection des données personnelles

Les données collectées lors de l'inscription (nom, prénom, adresse, coordonnées) à une Action de formation seront uniquement conservées dans l'intérêt du/de la client·e (exemple : rééditer une attestation de formation) pour une durée de 2 ans après la réalisation du contrat. Les pièces complémentaires seront détruites dès la fin de la session. Emilie POHL est la seule personne qui recueille, traite et stock les données sur des espaces sécurisés. Ces données étant tout ou en partie stockée sur un cloud (Microsoft 365) en dehors de la juridiction RGPD.

Conformément aux dispositions de la loi relative à l'informatique et aux libertés (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004), la·le client·e dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition relatif au traitement de ses données personnelles. Pour exercer ses droits, la·le client·e adresse un e-mail à formation@emiliepohl-psychologue.fr.

Article 10 – Propriété intellectuelle

Tous les documents et productions utilisés durant l'Action de formation demeurent la propriété exclusive de Emilie Pohl, seule titulaire des droits de propriété intellectuelle et doivent lui être rendus à sa demande.

La·le client·e s'engage à ne faire aucun usage susceptible de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle du prestataire et s'engageant à ne les divulguer à aucun tiers sans accord expresse du prestataire.

De ce fait, **il n'est pas autorisé d'enregistrer (dictaphone, enregistreur vocal de smartphone) ou de filmer les sessions.** La·le client·e est invité à ramener le matériel nécessaire à sa prise de note (papier/stylo, ordinateur, tablette etc).

Article 11 – Déontologie

Les prestations respectent les articles 33 à 38 du code de déontologie des Psychologues actualisé en juin 2021 en ce qui concerne le contenu et plus particulièrement les étudiants.

Les prestations respectent les articles 30 et 31 du code de déontologie des Psychologues actualisé en juin 2021 en ce qui concerne la diffusion de contenus spécifiques.